Le Courrier des Opelousas

Vol. XXVI. Opelousas, Paroisse St. Landry, Lne., Samedi, 22 Mars 1879. No. 24.

OPELOUSAS:

SAMEDI matin, : : : 22 MARS, 1879.

Nous rappellerons aux contribuables que d'après la loi ceux qui paient leurs taxes en Mars ont droit à un escompte de 4 pour cent, en Avril 3 o|o, en Mai 2 o|o, et en Juin 1 o|o.

Les candidats Démocrates à la présidence fourmillent. Tilden n'en veut pas démordre et se remue ; Hendricks, Thurman, Bayard, Hancock et d'autres aspirent au même honneur.

Sombré.—Mercredi matin on a reçu la nouvelle que le Bonnie Lee avait sombré dans la Rivière Rouge, avec un chargement de 1500 balles de coton. Le Salvor No. 2 est parti pour le lieu du sinistre, et on croit qu'avec l'aide de ce bateau sauveur on pourra réussir à remettre le Bonnie Lee à flot.—*Petit Journal.*

On lit dans l'*Abeille* de la Nouvelle Orléans du 14 Mars :

Le surintendant de la monnaie a reçu, de Washington, l'ordre de frapper cent cinquante mille dollars, dans le courant du mois. Il a déjà cent mille dollars en lingots, et achètera le reste sous peu.

Le trésorier et l'auditeur, en vue de la réunion prochaine de la convention, qui exigera des informations précises, travaillent à un rapport complet sur la position financière de l'Etat.

Les mines de sel de l'î'e d'Avery, dans la paroisse Ibéris, ont été louées à une compagnie de capitalistes anglais et texiens qui s'est engagée a payer le sel vingt-cinq cents la tonne et à en extraire cent tonnes par jour, outre le creusement d'un canal de sept milles à la baie de Vermillion. Cette mine, découverte pendant la guerre, fut plus tard exploitée par la maison Choteau & cie. de St. Louis, qui y employait deux cents personnes. On dit qu'un demi million a été refusé pour cette propriété.—*Meschacébé.*

Les prisonniers de Caddo.—Les jurés auxquels avaient été soumises les accusations formulées contre MM. Nicholson, Tells et Chase, citoyens de la paroisse Caddo, se sont présentés, à la cour de circuit, hier matin, à onze heures, et, par l'intermédiaire de leur *foreman*, ont informé le juge qu'ils n'avaient pas pu s'accorder.

La différence d'opinion reposant sur les faits, et les membres ayant déclaré qu'ils n'entrevoyaient pas la possibilité d'un verdict, le magistrat a ordonné que le juri fût déchargé.—*Abeille, du 13 mars.*

On lit dans l'*Abeille* de la Nouvelle Orléans du 16 Mars :

MM. Cullom et Castellanos, avocats, réclament cinq mille dollars et un crédit de dix-huit cents dollars à MM. Wells, Anderson, Kenner et Casanave, membres du *Returning Board* qu'il ont défendus à la première cour de district.

Le jugement des prisoniers politiques de la paroisse Caddo est fixé au 15 de mai prochain. Le magistrat qui préside la cour de circuit les autorise à s'en retourner chez eux et à y rester jusqu'à ce qu'ils soient rappelés devant lui.

Une lettre particulière annonce à M. Lewis *naval officer*, que les nègres quittent la paroisse Madison et les paroisses avoisinantes, malgré le discours de M. Pinckback, qui a tenté de les détourner de leur projet d'émigration au Kansas.

La rumeur d'un crime épouvantable arrive de la paroisse Avoyelles par l'intermédiaire d'un journal de Rapides. Le rapport, dit-il, parfaitement substantié, est que Murdock Murph, jeune homme de bonne réputation et mari d'une jeune et affectueuse épouse, père de trois jeunes enfants, dont le plus jeune n'avait pas encore un mois, a résolu de quitter ce monde et n'a pas voulu y laisser ses enfants. Il s'est procuré de la morphine, en a fait prendre à ses enfants, et en a pris lui aussi une forte dose. La mère s'en aperçut, et dans sa douleur appela tout le voisinage. Un médecin fut vitement appelé et administra sans succès tous les antidotes connus aux enfants. Il fut plus heureux avec le père et parvint à le mettre hors de danger. Ce malheureux a été arrêté et conduit à la prison de Marksville pour attendre une enquête. L'attachement de sa femme pour lui, même après cette affreuse calamité, l'a tenue à ses côtés, implorant son pardon. L'opinion générale est que Murph était atteint de folie.

Le correspondant orléanais du *Meschacébé* écrit à ce journal en date du 13 mars :

Le gouverneur Nicholls, dans l'exercice du pouvoir discrétionnaire que lui confère la loi, a commé M. George Nicholson, l'un des propriétaires du *Picayune*, imprimeur d'Etat. Le *Democrat* semble accueillir de bonne grâce ce changement. Son propriétaire s'est présenté lundi au bureau du gouverneur, dans le but ostensible de lui demander de désigner un avocat pour continuer les poursuites de l'état vs. G. W. Dupré ; le gouverneur le pria de vouloir bien attendre l'arrivée de l'avocat-général et lui reprocha d'avoir dit que c'était lui qui avait ordonné à l'avocat-général d'écarter ses warrants, ce qui était incorrect. M. Dupré persista dans son assertion et le gouverneur lui déclara nettement qu'il disait un mensonge. Ce à quoi M. Dupré a répliqué. "Je ne puis vous répondre. Vous êtes le gouverneur de l'Etat de la Louisiane et un soldat estropié. A un insulte semblable à celle que vous m'infligez, il n'y a qu'une réponse, c'est de vous frapper. Je me retiens parce que vous êtes gouverneur de l'Etat et estropié." Le gouverneur a répondu qu'il ne serait pas toujours gouverneur et que lorsqu'il redeviendrait simple citoyen, il se tiendrait responsable des paroles qu'il venait de prononcer.

La Dette de l'Etat.

[Meschacébé.]

Au nombre des questions que soulève la prochaine réunion d'une convention constitutionnelle, celle qui agite le plus les esprits et qui est la plus difficile à trancher, c'est sans contredit la dette de l'Etat. La convention l'assumera-t-elle entière ou l'émondera-t-elle de façon à en écarter tout ce qu'il y a d'illégal ? L'Etat est surchargé de dettes, le peuple est écrasé d'impôts pour les payer, les warrants sont fortement dépréciés, et les intérêts même de la dette ne peuvent être servis. Le crédit de l'Etat est en souffrance. Paierons-nous ou ne paierons-nous pas ? Il ne s'agit pas de ne pas vouloir répudier pour sauvegarder l'honneur de l'Etat et de ne pas payer tout de même. Nous ne sommes point partisans de la répudiation complète, mais nous voudrions voir faire une distinction entre les dettes légitimes et celles qui ne le sont pas. Lorsque commença l'orgie de la reconstruction, triste page dans l'histoire du Sud, nos finances n'étaient pas dans les plus brillantes conditions, le trésor n'était pas bien replet, c'est vrai. Ce ne fit pas l'affaire des financiers improvisés qui venaient prendre nos intérêts et relever notre crédit. Il leur fallait de l'argent pour conduire les affaires et en même temps leur permettre de mener un train digne de représentants d'un grand Etat. Ils ne furent pas très scrupuleux sur les moyens et visèrent droit au but. L'Etat fut engagé de toutes les façons, on tira quelques sous à la piastre sur des obligations que les générations futures allaient complaisamment payer. C'était fort commode en ce que cela suffisait non seulement aux menus plaisirs de nos tuteurs, mais encore leur permettait de faire quelques petites économies. En avons-nous vu défiler de ces héros, arrivés pâles, maigres et mal vêtus, partis roudelets et propres ! Eh bien, c'était nous, nos enfants et arrière petits enfants qui devions payer les frais de ces transformations.

Sous cette administration, dont la devise fut : "Charité bien ordonnée commence par soi-même," la dette de l'Etat prospéra superbement et de sept millions elle eut atteint cinquante-trois millions, si les radicaux n'avaient pas eu peur de leur œuvre et fait voter une limite constitutionnelle de vingt cinq millions. Sans la conversion à 60 pour cent et le rejet de quatre millions de bons émis sous Warmoth, elle serait encore de vingt-six millions.

Aujourd'hui le gouvernement n'a plus seulement les moyens de payer ses frais courants et doit même négliger les intérêts de la dette. Comment et avec quoi s'acquittera-t-il jamais de sa dette ? N'a-t-il pas assez de ses dettes légitimes, celles pour lesquelles son honneur est engagé ? S'il y a répudiation elle doit être limitée aux dettes frauduleuses seulement. C'est ce qui a été fait en Georgie, en Virginie, dans la Caroline du Nord et dans le Tennessee et ces Etats paient à leurs officiers cent sous à la piastre pour leurs services. On n'y voit pas, comme ici, des usuriers, détenteurs de bons et de warrants achetés ou obtenus au quart de leur valeur, d'officiers publics affamés, les venir présenter au trésor et demander en retour un paiement complet. Ces Etats paient leurs dépenses courantes et les warrants qu'ils émettent ne sont nullement dépréciés et sont payés en plein sur présentation.

Ce serait, il est vrai, un travail d'Hercule de déchiffrer de l'imbroglio financier de l'Etat les dettes légitimes de celles qui ne le sont pas et là est l'obstacle le plus sérieux à établir la différence.

La rivière Theiss a débordé à Izegedin, en Hongrie, envahi la ville, chassé 8,000 personnes de leurs maisons, noyé des centaines. Des maisons se sont écroulées ou ont été emportées avec leurs habitants. Il y a jusqu'à quinze pieds d'eau dans la ville, qui est presque complètement détruite.

Plus Tard.

Londres, 17—Le dommage causé par les inondations, à Izegedin est estimé à un million et demi de livres sterling. Le nombre de personnes noyées est estimé de deux à trois mille, on va même jusqu'à élever le nombre des victimes à quatre mille, parce que la tempête a empêché la majorité des habitants d'entendre l'alarme.

Plusieurs vastes maisons se sont écroulées, samedi. Une d'elles a disparu, englouti sous ses ruines 80 (probablement 8) familles. Une autre a écrasé 56 personnes. Aujourd'hui, il y a encore beaucoup de malheureux sur les toits des maisons et sur les arbres.

La diphtérie a fait son apparition parmi les fugitifs à Izeogod. 16,000 chevaux et bestiaux, et 90,000 moutons ont péri. L'eau s'écoule lentement. Samedi soir elle n'avait baissé que de 3 pouces.

La gelée cause de grandes souffrances. On cite des détails navrants. Des femmes à bord des bateaux de secours ne veulent pas se séparer des cadavres de leurs enfants. Des réfugiés sur les digues se nourrissent de maïs ; des accouchements ont lieu dans les bateaux ou sur les plate-formes de chemins de fer en plein air.

Chez une dame de beaucoup d'esprit, on parlait l'autre soir du microphone, cet instrument merveilleux au moyen duquel on peut entendre éternuer une mouche ou renifler une puce.

—Avec le microphone, disait un monsieur, on perçoit les bruits que l'oreille a ignorés jusqu'à présent.

—Tant mieux ! répondit la spirituelle dame ; on entendra peut-être madame X.....dire du bien de ses amies. Heu ! cela est méchant, madame !

L'autre jour à un pique-nique, un jeune timide, qui voulait engager la conversation avec une jeune personne à coté de lui, saisit adroitement le moment où un moustique était sur sa robe pour lui dire :

—Mademoiselle, je vous préviens que vous avez une bête derrière vous.

—Ah ! mon Dieu, monsieur, dit la demoiselle, en se retournant étonnée et comme effrayée, je ne vous savais pas là.

Decadence de la Politesse.

La "Liberté" rappelle cette page de Nestor Roqueplan, qui fait à chacun sa part de responsabilité dans la décadence de la politesse française :

Les femmes sont injustes d'accuser les hommes d'avoir altéré les anciennes traditions de l'aimable politesse française. A cela ils ont été encouragés par elles. Ainsi :

Rangez vous dans un escalier pour laisser à une femme le côté qu'il lui plaira de prendre.

Descendez vivement d'un trottoir pour lui abandonner tout l'espace dont elle a besoin pour l'envergure de sa jupe ;

Abaissez complètement votre parapluie devant le sien dont elle dirige les baleines vers vos yeux ;

Ramassez avec promptitude et complaisance ce qui peut lui échapper de la main : gant, monchoir, ombrelle ;

Ou encore une foule d'autres choses du même genre ;

Vous croyez qu'elle vous dira merci ? ah bien oui ! ancien jeu *Pas anglais, pas chic.* Merci !... Mais il faudrait donc parler à un monsieur qui ne vous a pas été présenté ?

Eh bien ! pas merci, soit ! mais au moins un petit salut du regard, de la tête, puisque les femmes ne savent plus faire ces jolies petites révérences d'autrefois, qui les rendaient si gracieuses.

Un regard ?....jamais ! ne va-t-il pas maintenant falloir faire de l'œil à ces messieurs parce qu'ils ne font que leur devoir ?....

Mais, par exemple, quand vous marchez sur la jupe insensée d'une femme, vous le recevez, son regard ; seulement, il contient une épithète : *imbécile !*

Quand vous montrez pour elle un empressement poli, ce même regard vient vous dire *serin !*

Si, dans un escalier qu'elles nettoient religieusement avec la queue de leur jupe, un pauvre garçon qui conserve un reflet de savoir-vivre, ayant eu la maladesse d'atteindre du bout de son pied le petit bout de leur robe, leur demande poliment pardon, elles se retournent avec fureur et le foudroient du mot *maladroit*, fort bien accentué.

Hélas ! tout cela vient, il faut le reconnaître, de ce que la politesse appartient à un état social qui n'est plus le nôtre. On n'a plus le temps d'être poli, et l'avenir comme le présent appartient aux gens mal élevés.

On a raconté bien des anecdotes de nature à mettre en relief l'esprit de répartie et la finesse du pape Pie IX. Voici un trait rapporté par le *Fanfulla*, qui montre comment ce pontife sut se tirer spirituellement d'une situation embarrassante :

La fameuse danseuse Fanny Essler s'était rendue à Rome pendant les premières années du pontificat de Pie IX.

Les admirateurs de la danseuse, désirant lui donner un souvenir, ouvrirent une souscription qui produisit en quarante-huit heures environ 12,000 francs.

On décida d'acheter une couronne qui valait environ cette somme, chez un des meilleurs joailliers. Quand il s'agit de la remettre à la danseuse, les souscripteurs, pris de scrupules, désirèrent consulter le Pape, et une audience fut demandée, à cette intention, au Saint-Père qui l'accorda volontiers. Le souscripteur qui eut l'honneur d'exposer à Pie IX ses scrupules, fit valoir en faveur de la danseuse ses qualités de cœur, qui faisaient d'elle une personne très pieuse, et très charitable.

Pie IX répondit : "Je n'ai pas d'autorisation à vous donner ou de défense à vous faire à ce sujet. Je ne veux pas davantage m'opposer à votre projet. Il me semble toutefois que vous auriez pu être mieux inspirés dans le choix de votre présent. Dans ma simplicité de prêtre, j'avais toujours cru que les couronnes étaient faites pour les têtes et non pour les jambes."

La couronne fut offerte ; mais F. Essler qui avait eu connaissance de l'épigramme du pape, fit distribuer la valeur du présent qu'elle avait reçu, par l'entremise des prêtres aux pauvres de Rome.

Pie IX l'apprit, et revoyant quelques jours après l'un des membres de la députation des souscripteurs, il lui dit :

Vous avez très bien fait de donner la couronne à cette femme, elle a prouvé qu'elle avait plus de jugement dans ses jambes, qu'il n'y en a dans vos têtes !

Mme X.... modiste de grande renommée, nourrit fort mal ses ouvrières.

C'est assez l'usage.

Il y a quelques jours, au déjeûner, lasse enfin de la portion congrue à laquelle elle se voyait réduite, une des jeunes filles s'écria tout à coup :

—Madame, je crois que bientôt je ne pourrai plus travailler, je perds la vue.

—Ce n'est, je pense, fit la maîtresse, qu'une légère indisposition, car votre travail ne va pas mal.

—Oui mais je n'aperçois presque plus la viande dans les assiettes.

Mme X.... comprit l'allusion, et, le lendemain, elle fit servir à ses demoiselles des tranches de viande larges, mais excessivement minces.

—Quel bonheur ! exclama la spirituelle jeune fille, la vue m'est revenue, je vois même mieux que jamais.

—Et qu'est-ce qui vous fait croire cela, mademoiselle ? interrogea Mme X....

—Aujourd'hui je vois l'assiette à travers la viande.

On annonce la mort à San Francisco de Michel Vincent, connu en France et un peu dans le monde entier il y a quelques années sous le nom "d'homme de fer".

Michel Vincent était en effet un homme d'une force extraordinaire. Un des exercices qui lui valurent son surnom consistait à lever un poids de 800 livres du sol à la hauteur de son épaule. Mais l'habitude qu'il avait pris de lever cent fois par jour un verre de whiskey de la "bar" à la hauteur de ses lèvres, l'a conduit à une mort prématurée.

Pour les retours de l'élection de mardi dernier, voir la partie anglaise. Le vote a été faible, mais les candidats démocrates réguliers ont triomphé par une forte majorité.

Production du Sucre.—Le *Bulletin des Halles* donne l'évaluation suivante de la production du sucre de canne dans les principaux pays :

	1878-79	1877-78
Cuba	575,000	525,500
Porto-Rico	70,000	64,000
Jamaïque	15,000	20,000
Martinique	40,000	42,000
Guadeloupe	50,000	50,208
La Trinité	50,000	45,000
Barbades	48,000	45,000
Antilles	20,000	20,000
Guyanne	70,000	84,000
Réunion	35,000	40,584
Ste. Marie	3,000	3,000
Maurice	125,069	139,608
Antilles, poss. angl.	25,000	30,000
Java	200,000	220,000
Brézil	130,000	100,000
Manille	130,000	120,000
Louisiane	100,000	70,000
Egypte	30,000	45,000
Pays divers	80,000	80,000
Total tonnes	1,796,000	1,743,500
Excédant en 1878—tonnes		52,500

A cela il faut ajouter la production du sucre de betterave, d'après M. Licht :

	1878-79	1877-78	1876-77
France	400,000	397,873	243,182
Allemagne	385,000	383,827	291,203
Autriche	335,000	330,792	247,175
Russie	220,000	220,000	250,000
Belgique	65,000	63,074	45,628
Pays-Bas	25,000	25,006	25,000
Tonnes	1,430,300	1,420,556	1,102,188
Soit en 1878-79 un excédant de			9,434

St. Louis, 16.—Un grand nombre de nègres sont arrivés ici de Vicksburg et d'autres parties du Mississippi et de la Louisiane, sous l'impression qu'on leur procurerait des moyens de subsistance pendant leur séjour ici, et un transport gratis au Kansas ; et qu'une fois là, le gouvernement leur donnerait des terres, avec de l'argent, des mulets, des charrues, etc. Plusieurs centaines, plus d'un millier peut-être sont déjà ici, privés de tout. Il en arrivera plus de 600 demain. Il n'y a ici rien de ce qu'on leur avait promis ; on les a grossièrement trompés, probablement dans un mauvais dessein.

Le maire Overstolz vient de lancer une proclamation avertissant ceux qui veulent venir à St. Louis de payer leur passage et de ne pas compter sur des secours. Il n'y a pas d'emploi pour eux. A peine si deux ou trois cents avaient de quoi se transporter au Kansas.

Le bureau de santé a eu une réunion pour s'occuper de la question. Tout d'abord on a pensé à envoyer tous ces malheureux à la quarantaine, où on pourrait leur procurer un abri et de la nourriture ; on a fini par ne rien décider pour le moment. Les compagnies de chemins de fer et de bateaux à vapeur se défendent d'avoir rien de commun avec toute cette affaire, et la ligne Anchor offre de ramener les nègres sur ses batiments.

La question prend de l'importance et personne ne sait comment elle finira.

L'élection.—Nous constatons, non sans plaisir, dit l'*Abeille* de la Nlle-Orléans du 19, que l'élection d'hier a eu lieu de la façon la plus paisible, et la plus loyale, croyons-nous ; aucun incident fâcheux n'ayant troublé la paix publique.

Les candidats réguliers démocrates ont presque tous été élus.

Pourquoi, depuis la nomination du nouveau président, la France est-elle contente ?

—Parce que, maintenant, la France à son gré vit !

Ouf !

A Louer.—Une grande résidence à deux étages, jardin, verger, &c., dans la ville d'Opelousas. S'adresser au bureau du *Courrier*.

Décédé.—A sa résidence près de Washington, en cette paroisse, le 17 Mars 1879, le Dr. J. A. Taylor, âgé d'environ 67 ans.

ATTENTION,
PAYEURS DE LICENSES.

Bureau du Collecteur des Taxes,
Paroisse St. Landry,
Opelousas, 19 Mars 1879.

Avis est par le présent donné que je suis préparé à recevoir les licenses d'Etat et de Paroisse pour l'année 1879. Ceux qui doivent des licenses éviteront des frais en payant sans délai.

A. GARRIGUES,
22 Mars 1879. Collecteur.

VICTOR BOURDIN,
Charpentier, Opelousas, Lne.

Toute espèce d'ouvrage de charpentier exécuté avec promptitude et à des prix modérés. La construction des citernes une spécialité 22 Mars 1879.

Cour de District des E.-Unis.
EN BANQUEROUTE.
No. 1692.

AVIS DE NOMINATION COMME PROCUREUR.

Dans la matière de E. Phillips et H. Liberman, individuellement et comme membres de la maison E. Phillips.

Le soussigné donne par les présentes avis de sa nomination comme procureur des parties sus-mentionnées, adjugées banqueroutiers à leur propre demande. Les personnes qui leur doivent éviteront des frais en réglant promptement avec moi.

W. A. ROBERTSON,
Procureur.
Opelousas, Lne., 13 Février 1879.

A VENDRE.

La propriété de Mme Martin, située rue Dumaine, près l'encoignure Nord, consistant en une maison de résidence et trois autres bâtisses, avec le terrain ayant 98 pieds de face sur la rue Dumaine sur 197 de profondeur. Une bonne location pour le commerce. S'adresser sur les lieux ou à ce bureau. 15f

ACHETEURS, ATTENTION !

Quelques cinq sous de sauvés par-ci par-là viennent à compter. N'oubliez pas ou apprenez que J. Lassalle tient un magasin de Groceries qu'il vend à bon marché pour du Cash. Essayez-en une bonne fois et sachez qu'il n'y a pas de Humbug.

JOSEPH LASSALLE,
4jv1a Rue Landry,
Vis-à-vis la boutique de L. Skinner.

KENNETH BAILLIO.

Avocat, Opelousas, bureau près de celui de Joseph M. Moore.—Exercera dans les Cours du huitième district judiciaire et devant la Cour Suprême à Opelousas. Des affaires importantes seront prises des paroisses avoisinantes. [sept. 9 1876. 46tf

LA
PHARMACIE DE ST. LANDRY
Reçoit continuellement des
DROGUES ET MEDECINES
Fraîches, Ingrédients de Chimie, Peintures, Teintures, Vins et Boissons de Première Qualité.

Aussi, un assortiment complet de
MÉDECINES PATENTÉES
des plus en renom.
CIGARES,
TABAC
A FUMER, A CHIQUER ET A PRISER.
—AINSI QUE—
Pipes et Cigarettes.
SEUL DEPOT DES
Bitters Aromatiques de Posey,
Et des Remèdes Célèbres de Posey pour les
Fièvres à Frissons.
LE QUARTIER-GENERAL
—POUR LA—
PARFUMERIE
de choix, Articles de Toilette, &c., &c., &c.,
—ET DE—
GRAINES DE JARDINAGE
—DE—
Landreth et de Buist.
WM. O. POSEY.
Propriétaire.
Encoignure Main et Landry, Opelousas.
Avr 10-Dec 4, 1875.]

Manufacture de Voitures.

Flatté de l'encouragement qui lui a été accordé jusqu'à présent par le public de cette Paroisse, le soussigné remercie sincèrement ceux qui l'ont ainsi encouragé, et sollicite en même temps la continuation de leur patronage. Il sera toujours prêt à manufacturer des buggies, hacks et autres véhicles sur commande et de main de maître. Les réparations aux voitures, tant charronnage que forge, peinture ou garniture seront exécutées promptement et aux prix les plus modérés, pour du comptant seulement. Dorénavant, tout ouvrage qui ne sera pas payé sur livraison, portera 10 pour cent d'augmentation pour les frais de collection immédiate.

Le soussigné a toujours en mains des hacks, des buggies, &c., neufs et de seconde main qu'il vendra à bon marché pour du comptant.

S. P. CLARK.
Opelousas, 20 Janvier 1877. 19tf.

Cirage Perfectionné,

Appliqué aux toiles cirées pour impériales, rideaux et coussins de voitures, que nous pouvons recommander comme étant le meilleur dont nous nous soyons jamais servi. Nous en ferons usage moyennant une faible rémunération additionnelle, dans tous les ouvrages de ce genre, faits à l'atelier de voiture de S. P. Clark, Opelousas, où on pourra en voir des spécimens. JOS. GIBBS.
Opelousas, 7 Août 1875. 44tf

Nouvelle Gallerie Photographique

Le Professeur R. MAYER prévient respectueusement ses amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir sa nouvelle Gallerie, rue Main, près du Théâtre des Variétés, et qu'il est actuellement préparé à faire des portraits de tous genres.
Opélousas, 29 septembre 1877. tf

PENSION PRIVÉE,
No. 142 Rue Royale, Nouvelle-Orleans,
—TENUE PAR—
Mr. & Mme. M. BELL,
[Dernièrement de St. Landry.]

Chambres garnies La pratique de nos amis et connaissances de St. Landry est respectueusement sollicitée.

L. I. TANSEY,
Attorney at Law,
Opelousas, La.
Prompt attention given to collection of claims.

AVOCAT.
Attention toute spéciale donnée à la collection des réclamations. my11tf

JOSEPH M. MOORE.
AVOCAT JURISCONSULTE,

Exercera sa profession dans toutes les Cours du Huitième District Judiciaire.—Son bureau est le même occupé ci-devant par Swayze & Moore, et plus récemment par Moore & Morgan, rue Bellevue, Opelousas, Lne. Opelousas, 22 Avril 1871.

E. A. BODEMULLER, Barbier,

Ayant récemment ouvert un Salon de Barbier, rue Main, entre le magasin de D. Roos et celui de Munzesheimer, est prêt à servir ceux qui voudront se faire faire la barbe, couper les cheveux, nettoyer la tête, &c. Il sollicite de l'encouragement de ses amis et du public. Ses prix seront modérés.
Opelousas, 15 Juin 1878. 40tf.

L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

Edition quotidienne, $14 par an, payable d'avance ; hebdomadaire, $5 par an.

IMPRIMERIE
—DU—
COURRIER DES OPELOUSAS

On exécute à nos Bureaux, des impressions en tous genres, de luxe et de commerce.

Prix Modérés.

☞ *Une Visite Sollicitée.*

Le Courrier des Opelousas,
PUBLIE LE SAMEDI PAR
LEONCE & L. A. SANDOZ.

L'ABONNEMENT sera de $2.50 par an, payable d'avance, ou trois piastres dans le courant de l'année.

LES AVIS se paieront cinquante cents par carré pour la première insertion et vingt-cinq cents par carré pour chaque insertion subséquente. Huit lignes ou moins constitueront un carré.

Les avis qui seront envoyés pour être publiés seront insérés en Français et en Anglais (à moins qu'il n'en soit autrement ordonné) jusqu'à ce que l'éditeur juge à propos de les discontinuer.

Les candidats aux faveurs publiques devront payer quinze piastres d'avance, s'ils veulent se faire annoncer.

Les nécrologes, les lettres de remerciment, les réclames, les communications d'un genre personnel, etc., se paieront au taux des avis.

Les articles d'une nature personnelle (quand toutefois ils seront admissibles) se paieront vingt cents la ligne et d'avance.

L.S.L.

A SPLENDID

OPPORTUNITY

—TO—

WIN A FORTUNE!

GRAND

MONTHLY DRAWING

At New Orleans,

Tuesday, April 8, 1879.

LOUISIANA

STATE LOTTERY COMPANY.

This Institution was regularly incorporated by the Legislature of the State for Educational and Charitable purposes, in 1868, with a capital of $1,000,000, to which it has since added a reserve fund of $350,000.

ITS

Grand Single Number Drawings

Will take place monthly.

It Never Scales or Postpones.

Look at the following Distribution :

Capital Prize---$30,000.

100,000 Tickets at $2 Each, Half Tickets, $1.

LIST OF PRIZES.

1 Capital Prize of	$30,000		$30,000
1 " "	10,000		10,000
1 " "	5,000		5,000
2 Prizes of	$2,500		5,000
5 do	1,000		5,000
20 do	500		10,000
100 do	100		10,000
200 do	50		10,000
500 do	20		10,000
1000 do	10		10,000

APPROXIMATION PRIZES.

9 Approximation Prizes of	$300		$2,700
9 " "	200		1,800
9 " "	100		900
1857 Prizes amounting to			$110,400

Write for circulars or send orders to
M. A. DAUPHIN,
P. O. Box 692,
Or to *New Orleans, La.*

All our Grand Extraordinary Drawings are under the supervision and management of
GENERAL G. T. BEAUREGARD,
of Louisiana,
—AND—
GENERAL JUBAL A. EARLY,
of Virginia.

Capital Prize, $100,000. Whole Tickets $10.

REGULAR MONTHLY DRAWING,
Class E,
TUESDAY, MAY 13.
Capital Prize---$30,000.
Whole Tickets $2,
Halves $1.

OPELOUSAS DIRECTORY.

Dry Goods and Groceries.

Andrus, C. B.—Family and Plantation Groceries, Corn, Oats, Tinware, Glassware, &c. Corner Main and Landry sts.

Munzesheimer, F.—Groceries, Provisions, Crockeryware, Glassware, Tinware &c. Main st., bet. Landry and Bellevue.

Roos, David—Dry Goods, Clothing, Hats Boots, Shoes, Groceries, Hardware, &c. Corner Main and Bellevue streets.

Attorneys at Law.

Estilette, E. D.—Attorney and Counselor at Law. Office in the Old Bank House, on Landry street.

Lewis & Bro.—Attorneys and Counselors at Law. Office on Landry st., between Court and Market streets.

Moore, Joseph M.—Attorney and Counselor at Law. Office on Bellevue street, opposite the Market House.

Ogden, John N.—Attorney and Counselor at Law. Office on Landry street, same lately occupied by H. L. Garland, Esq.

Miscellaneous.

Bodemuller, Rud.—Watchmaker and Barber. Watches, Clocks, Jewelry and Musical instruments repaired. Bellevue st.

Courier Job Office.—Every description of Job Printing from a small Card to the largest Poster, at N. O. prices. Main st.

Hadden, Louis.—Physician and Surgeon. Office at residence, southern extremity of Union street.

Lightley, WM.—Tin Shop. Tinware of all kinds, and Buck's Brilliant Stove. Main street, near Mornhinveg's shop.

Skinner, L.—Gunsmith. Arms and machinery of all kinds repaired and tools sharpened. Landry street, near the bridge.

The Opelousas Courier.—Established 1852. Published weekly, English and French : terms, $2.50 in advance. Main st.

Zweinert, C.—Gentlemen's Boots and Shoes made to order. A fit guaranteed. Bellevue street, near corner of Main.

ERNST PASSE,
PRACTICAL
MACHINIST & MILLWRIGHT,
Inventor and Manufacturer of the
UNIVERSAL JOINER,
For Steam or Foot Power,
S. E corner Second & Central Avenue
Cincinnati, Ohio.

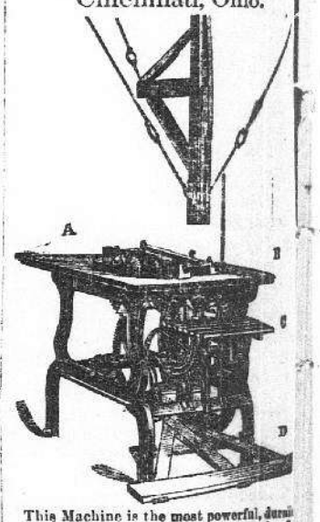

Improved Grindstone Frame.

The excellence of this superior invention cannot be too highly appreciated by farmers and others using reaping and mowing machines. The principal manufacturers of said implements readily recommend them as the best in use. It is light, portable, durable, and very fast cutting.

We also manufacture the Great Improved **Bench Stop** for Carpenters.
☞ Send for Circular.
[dec15

BARNES' FOOT POWER MACHINERY.
FIFTEEN different MACHINES for which Builders, Cabinet-Makers, Wagon Makers and Jobbers in Miscellaneous work can compete as to *Quality* and *Price* with steam power manufacturing ; also amateurs' supplies, saw blades, designs for Wall Brackets and Builders' scroll work.
MACHINES SENT ON TRIAL.
Say where you read this and send for catalogue and prices. W. F. & John Barnes, Rockford, Winnebago, co., Ill. [feb8

JUST WHAT YOU WANT!

Posey's Improved Liver Pills. No Mercury ! No Secret ! formula printed on the label, and recommended by physicians. Try a box, containing 25 sugar-coated Pills. Dose 1 to 3 ; a safe and pleasant purgative.
☞ If, after using them *once*, you have any regret, the price will be cheerfully refunded.
☞ Sent by mail to any point for 25 cents.
JOHN POSEY, Washington, La.
30 years a Druggist and Apothecary.

Mr. and Mrs. M. Bell,
(Formerly of St. Landry.)
PRIVATE BOARDING
142 Royal Street,
NEW ORLEANS.

Rooms with or without board. The patronage of our friends from St. Landry respectfully solicited.

DR. J. A. DERBANNE,
DENTIST,
Washington, La.
All calls from the country will be promptly answered. [jly15 3m